



PROCES VERBAL

COMITE DE DIRECTION

Réunion du :	Mardi 28 août 2018 à 18h45
A :	Ligue Bourgogne-Franche-Comté établissement de Montbéliard
Présidence :	Monsieur André SCHNOEBELEN.
hr	Mesdames Liliane ESPITALIER, Nelly JULLIARD. Messieurs Jean-Jacques AUBRY, Didier BONTEMPS, Michel BROGLIN, Thierry CORROYER, Jean-Pierre CRETENET, Christian DUBAIL, Raphaël GERALDES, Christophe GIRARDET, René JOURNOT, Daniel MAILLARD, Pascal MARCHETTI, Guy MONNIER, Yves MUTTI, Hubert PASCAL (partiellement), Jean-Marie ROBELIN, Daniel ROLET, Jean-Louis SAULCY.
Excusés :	Madame, Michelle GUERRA-BORGES, (représentée par Thierry CORROYER pour tous votes), Messieurs Gérard FERRAND, (représenté par René JOURNOT pour tous votes), Jean-Daniel HEITZMANN, Jean-Luc JOUFFROY, (représenté par Daniel MAILLARD pour tous votes), Kamel KHELLADI, (représenté par Yves MUTTI pour tous votes), Hubert PASCAL (représenté partiellement par Daniel ROLET pour tous votes) André PERROT, (représenté par Jean-Marie ROBELIN pour tous votes), Michel ROUILLAUD, (représenté par Didier BONTEMPS pour tous votes), Philippe SURDOL, (représenté par Christian DUBAIL pour tous votes).
Assistent :	Madame Grisélidis TALON (Cadre Technique Fédéral), Monsieur Jérôme POBELLE (Directeur administratif).

André SCHNOEBELEN souhaite que chacun ait passé d'agréables vacances, malgré le fait que l'arrêt a été très court, et que les dossiers ont continués à se succéder.

Il adresse ses félicitations à l'équipe de France championne du monde !

1./ APPROBATION PROCES-VERBUX

Le comité de direction doit procéder à la validation des procès-verbaux de :

- comité de direction du 15 mai 2018
- bureau du 12 juin 2018
- comité de direction du 25 juin 2018
- bureau du 16 juillet 2018

Vote pour : 27

Vote contre : 0

Abstention : 0

Les procès-verbaux sont approuvés.

2./ INFORMATIONS DU PRESIDENT

2.1/ Décès

André SCHNOEBELEN revient sur le décès de Ludovic PICARD, joueur, secrétaire du club de Naisey Les Granges, suite à un malaise survenu lors d'un match officiel le dimanche 26 août 2018. Il laisse derrière lui une femme et trois enfants.

Le président rappelle que le club de Naisey a déjà été durement touché il y a 8 mois, avec le décès d'un jeune joueur survenu lors d'un footing.

Le président présente ses plus sincères condoléances et celles des membres du Comité :

- au club de Naisey Les Granges et à la famille de Ludovic PICARD
- à la famille de Monsieur Jacques LEGER, président d'honneur de la ligue Bourgogne – Franche-Comté, et vice-président de la FFF.
- à la famille Manneveau suite au décès de Madame Manneveau, épouse de Maurice Manneveau, ancien élu du district.

Une minute de silence est respectée.

2.2/ OL Montbéliard

Le club de L'Olympique de Montbéliard a décidé de cesser son activité subitement. André SCHNOEBELEN a tenté de joindre le président de ce club, sans succès.

Vote pour : 27

Vote contre : 0

Abstention : 0

La cessation est approuvée.

2.3/ Journée régionale de labellisation

Le 15 septembre 2018, à Valdahon se déroulera la journée nationale de labellisation. La ligue a réalisé son choix afin de mettre à l'honneur un club méritant, à savoir le club de Valdahon Vercel. Le Président demande à ce que des élus du district soient présents.

2.4/ Appel du club de Châblis

Une demande de conciliation a été déposée devant le CNOSF par le club de Châblis. Cette conciliation a pour conséquence le passage d'un groupe R3 à 13 équipes.

Daniel ROLET, donne des précisions sur ce dossier, et refait la genèse pour ses collègues.

Le CNOSF, en conciliation, a demandé la réintégration de l'équipe de Châblis. Cette conciliation précise aussi l'obligation pour le club de Châblis d'être en règle, pour la prochaine saison, avec le règlement des obligations d'équipes de jeunes.

3./ COMPOSITION DES COMMISSIONS

Les présidentes et présidents de commissions avaient à proposer les membres de leurs commissions respectives, à partir d'un document qui leur a été adressé par mail. Une présentation de la composition des commissions est réalisée.

Il a été fait rappel de la décision du comité de direction en date du 25 juin 2018, concernant les membres non à jour de leurs cotisations 2017/2018 :

« Face à cette situation récurrente (plusieurs rappels ayant été formulés aux concernés par les présidents de commissions), le comité acte le fait que tout membre non à jour de sa cotisation au 30 juin 2018, ne sera pas reconduit dans les commissions de la saison 2018/2019 conformément à l'article 10 des statuts. »

Des ajustements et modifications minimales sont réalisés.

Vote pour : 27

Vote contre : 0

Abstention : 0

La composition des commissions 2018/2019 est adoptée

4./ SERVICES CIVIQUES ET STAGIAIRE

Service civique

Les différents échanges avec les services de la FFF en charge des services civiques ont permis de confirmer que les trois contrats demandés nous sont attribués. Nous attendons l'agrément signé par l'agence nationale du service civique.

La durée de ces contrats est maintenue à 8 mois. De ce fait, le début des missions sera fixé entre le 05 et le 19 novembre.

Un appel à candidatures a été lancé le 20 juillet 2018.

2 personnes seront dans un établissement et 1 personne sera dans l'autre établissement. Pour le déterminer précisément, il est nécessaire d'attendre le retour de candidatures et de planifier les entretiens permettant de faire un choix objectif.

Stagiaire STAPS

Pierrick LUGAND, a été reçu par Gaëtan HENRIOT et Jean-Jacques AUBRY. Ses missions seront les suivantes :

- les licenciées féminines : établir une liste et une cartographie
- les actions possibles avec ces licenciées en avril 2019, sur le thème de la coupe du monde
- créer un développement excel pour effectuer des extractions de la base de données Foot2000.

5./ COMPETITIONS SENIORS

5/1 Réunions de rentrée

La commission des compétitions seniors a pris la décision d'organiser des réunions de rentrée, sur le modèle de ce qui avait été réalisé au mois de mars 2018.

Ces réunions sont organisées ainsi :

- Lundi 03 septembre à 19h00 Salle du Stade à Méziré
- Mercredi 05 septembre à 19h00 Salle de Fontain (à côté du stade)
- Jeudi 06 septembre à 19h00 Salle du stade Aux Fins

L'ordre du jour établi par la commission est le suivant :

- Calendrier général seniors
- Réglementation de la FFF (2 équipes du même club dans la même division)
- Coupe Départemental 4
- Fair-Play
- Code disciplinaire / Violence
- Explications sur la purge des suspensions
- FMI
- Formation des dirigeants
- Question diverses

5/2 Règlement compétitions seniors

Suite aux rétrogradations des équipes de R3 en D1, et de leurs incidences, mais également d'une rétrogradation administrative, une demande a été introduite auprès de la FFF concernant la possibilité pour un club de voir plusieurs de ses équipes au même niveau de compétitions, mais dans des groupes différents.

La FFF, par le biais de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux réunie le 18.07.2018, a confirmé l'impossibilité pour un club d'avoir plusieurs de ses équipes au même niveau de compétitions.

Un débat s'instaure et un souhait est exprimé majoritairement : appliquer cette règle en D1 mais pas dans les autres divisions de District

De fait, la commission des compétitions seniors va travailler sur ce sujet afin de faire une proposition au comité de direction puis à l'AG pour une application en 2020-2021.

6./ COMMISSION TECHNIQUE

6/1 Engagements

- Engagements équipes : 937 (1074 fin juin)
 - U7 : 158 (190 fin juin)
 - U9 : 212 (287 fin juin)
 - U9 F : 16 (13 fin juin)
 - U11 : 173 (192 fin juin)
 - U12 F : 22 (21 fin juin)
 - U13 : 149 (163 fin juin)
 - U15 : 86 dont 4 U15 à 8 (91 dont 11 U15 à 8 fin juin)
 - U15 F : 23 (19 fin juin)
 - U18 : 73 (72 fin juin)
 - U18 F : 8 (13 fin juin)
 - U19 : 10 (0 fin juin)
 - Seniors F : 7 (13 fin juin)

- Equipes en ligue :

Saison 2017 / 2018 : 86 équipes.

Saison 2018 / 2019 : 67 + 19 Inter secteurs (86)

U14 : 5 / U15 : 4 / U16 R1 : 3 / U16 R2 : 7 / U17 Nat : 2 / U17 : 4 / U18 : 4

U19 Nat : 1

U18 F : 9 / Seniors F - R1 : 4 / Seniors F - R2 : 24

6/2 Reprise des catégories

08 – 09 septembre : U19 U18 et U15 D1 et D2, Seniors F.

15 – 16 septembre : U18 et U15 D3, U11, U12 F, U13, U15 F, U18 F.

22 – 23 septembre : U9

29 – 30 septembre : U7 et U9 F

6/3 Arbitrage

Arbitrage à la touche par les joueurs remplaçants en U15. Préconisation de la commission compétitions jeunes dès la rentrée de septembre.

La CDA a donné son aval.

6/4 Modules formations

Module U13 le 27 et 28/08 à Arc Sous Cicon, 9 personnes présentes

Module U15 le 30 et 31/08 à Grandvillars,

Module animatrice le 15/09 à Besancon,

Module U7 le 22 et le 29/09 à Baume les Dames.

6/5 Réunion Label

Elle aura lieu le 24 septembre à Besancon à 18h30.

6/6 Séminaire cadres technique

Le stage concernant les CTD DAP est organisé du 10 au 13 septembre 2018.

Le stage concernant les CTD PPF est organisé du 17 au 20 septembre 2018.

6/7 Réunions de rentrée en septembre.

- U15 – U18 et responsables techniques des clubs
 - le 03 septembre à Ornans
 - le 6 septembre à Brognard
- Féminines de U9 F à Seniors F ainsi que responsables Féminines clubs DTB et HS
 - le 08 septembre à Autechaux
- U11 et U13
 - le 7 septembre à Ornans
 - le 14 septembre à Brognard
- U7 et U9
 - le 17 septembre à Brognard
 - le 21 septembre à Valdahon

7./ ARBITRAGE

7/1 Réunion de rentrée

La traditionnelle réunion de rentrée des arbitres est organisée par la commission des arbitres en deux lieux, et à deux dates différentes :

Vendredi 31 juillet 2018 à Méziré

Vendredi 07 septembre 2018 à Montfaucon

7/2 renouvellements

Jean-Marie ROBELIN fait part des difficultés actuelles quant aux renouvellements, en raison de la date butoir fixée au 31 août 2018.

7/3 Règlement intérieur de la CDA et barème manquements administratifs

Les membres du comité de direction ont été destinataires de deux documents qui sont

Règlement intérieur de la CDA

Barème manquements administratifs

Jean-Marie ROBELIN fait part à ses collègues des nouveautés au sein de ces deux documents qui régissent les règles de gestion des arbitres de district par la commission des arbitres.

Vote pour : 27

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Règlement intérieur de la CDA et le barème manquements administratifs sont approuvés.

8./ COMPTABILITE RELEVES CLUBS

8/1 Relevés clubs

Les clubs ont été informés le 16 juillet de la finalisation des relevés au 30 juin 2018. Il y était indiqué une date de paiement au 15 août 2018. Un rappel a été adressé le 27 juillet 2018.

Un second rappel a été adressé le mardi 28 août 2018 à clubs, demandant un règlement dès réception du mail de rappel.

Des appels téléphoniques seront réalisés par les élus qui en ont la charge à compter du lundi 03 septembre 2018.

9./ LABEL REGIONAL

Daniel MAILLARD, responsable de la labellisation dans notre district, en fait une présentation. Il débute en précisant que la commission de labellisation est plus une commission de niveau ligue que de niveau district. Le district travaille activement auprès des clubs dans le cadre de la labellisation, mais plutôt sous l'égide de la ligue.

Daniel ROLET réprecise que le club de Valdahon a été choisi, avec dans l'esprit des personnes de la ligue, que ce club mérite de recevoir une telle journée et d'être mis à l'honneur.

André SCHNOEBELEN fait part du fait que le district fera le maximum pour que l'organisation soit réussie, mais que les délais impartis ne permettent pas la mise en place une organisation parfaite.

10./ QUESTIONS DIVERSES

10/1 Médaille du travail

André SCHNOEBELEN annonce que Jocelyne KNIPILLAIRE va recevoir la médaille du travail échelon « Grand Or ». Une remise officielle sera organisée.

10/2 info

Claude RAVIER, vice-président de la commission des arbitres, est le nouveau président de l'amicale régionale AFAF.

10/3 formations de dirigeants

Yves MUTTI, responsable de la formation des dirigeants de clubs, fait un point pour ses collègues, et transmet les dernières informations.

Dates	Modules
samedi 15 septembre 2018	Développer son aisance à l'oral
samedi 6 octobre 2018	Accompagner une équipe U6 à U11
samedi 10 novembre 2018	Appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant
samedi 19 janvier 2019	Communiquer via les réseaux sociaux
samedi 2 février 2019	Réagir face à un conflit
samedi 16 mars 2019	Recruter un salarié et financer l'emploi
samedi 6 avril 2019	Préparer et animer une réunion

Représentants du district Doubs-Territoire de Belfort

1 Référent module : Christian DUBAIL

2 Référents territoriaux : Michel ROUILLAUD pour le secteur SUD
Yves MUTTI pour le secteur NORD

Déroulement

Inscription sur site de la LBFC à faire rapidement

Cout : 25€/personne/module subventionnable par bon au moment de l'inscription (pas d'avance à faire)

Durée du module 4H

Lieux choisis en fonction des inscriptions, possibles dans les clubs qui souhaitent organiser avec au moins 10 personnes, pouvant venir de plusieurs clubs.

10/4 FMI

En ce qui concerne le déploiement de la FMI, Yves MUTTI précise que les compétitions U19 démarreront en FMI dès le 08 septembre 2018.

Le calendrier des autres compétitions restant à déployer sera défini au prochain bureau du 11 septembre 2018.

La séance est levée à 20h45.

Le Président,

André SCHNOEBELEN

Le Secrétaire Général

Jean-Jacques AUBRY